Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-242900694-20251211-2025_230-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Quimperlé Communauté
Kemperle Kumuniezh

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 4 décembre 2025, s'est réuni le 11 décembre 2025 à 18h00, Salle du conseil de Quimperlé Communauté à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :	
En exercice :	52
Présents :	35
Votants :	51
Secrétaire de séance :	Alain FOLLIC

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO :	Marie-Françoise LE ROCH
BANNALEC :	Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Martine PRIMA
BAYE :	-
CLOHARS-CARNOËT :	Jérôme LE BIGAUT
GUILLIGOMARC'H :	Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX :	Elina VANDENBROUCKE, Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ :	Corinne COLLET
MELLAC :	Franck CHAPOULIE, Nolwenn LE CRANN
MOËLAN-SUR-MER :	Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Christelle FENEON, Yanig MOELO
QUERRIEN :	Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ :	Danièle KHA, Marie-Madeleine BERGOT, Eric ALAGON, Patrick TANGUY, Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ :	Yves BERNICOT, Lorette ROBERT-ROCHER
RIEC-SUR-BÉLON :	Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE, Vincent PENNOBER, Florence PENCHE
SAINT-THURIEN :	Michel CHARPENTIER
SCAËR :	Jean-Yves LE GOFF, Danielle LE GALL, Jean-François LE MAT, Hélène LE BOURHIS
TRÉMÉVÉN :	Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :

Jean-Luc EVENNOU (ARZANO), Denis BARGUIL (BANNALEC), Guy DOEUFF (BANNALEC), Pascal BOZEC (BAYE), Denez DUIGOU (CLOHARS), Anne MARECHAL (CLOHARS), Loïc PRIMA (CLOHARS), Christophe LESCOAT (MELLAC), Isabelle MOIGN (MOELAN), Christophe RIVALLAIN (MOELAN), Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE), Michel FORGET (QUIMPERLE), Pascale DOUINEAU (QUIMPERLE), Manuel POTTIER (QUIMPERLE), Danièle BROCHU (QUIMPERLE), Leslie COLLINS (REDENE), Robert RAOUL (SCAER)

POUVOIRS :

Jean-Luc EVENNOU (ARZANO) a donné pouvoir à Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO)
Denis BARGUIL (BANNALEC) a donné pouvoir à Christophe LE ROUX (BANNALEC)
Guy DOEUFF (BANNALEC) a donné pouvoir à Marie-France LE COZ (BANNALEC)
Pascal BOZEC (BAYE) a donné pouvoir à Aude MARSILLE (RIEC)
Denez DUIGOU (CLOHARS) a donné pouvoir à Sébastien MIOSSEC (RIEC)
Anne MARECHAL (CLOHARS) a donné pouvoir à Jérôme LE BIGAUT (CLOHARS)
Christophe LESCOAT (MELLAC) a donné pouvoir à Jean-Yves LE GOFF (SCAER)
Isabelle MOIGN (MOELAN) a donné pouvoir à Marie-Louise GRISEL (MOELAN)
Christophe RIVALLAIN (MOELAN) a donné à Lorette ROBERT-ROCHER (REDENE)
Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
Michel FORGET (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Eric ALAGON (QUIMPERLE)
Pascale DOUINEAU (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Florence PENCHE (RIEC)
Manuel POTTIER (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Marie-Madeleine BERGOT (QUIMPERLE)

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-242900694-20251211-2025_230-DE

Danièle BROCHU (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Patrick TANGUY (QUIMPERLE)
Leslie COLLINS (REDENE) a donné pouvoir à Yves BERNICOT (REDENE)
Robert RAOUL (SCAER) a donné pouvoir à Hélène LE BOURHIS (SCAER)

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-242900694-20251211-2025_230-DE

DCC2025-230

VIE COURANTE
12- RICHESSES HUMAINES

Plan de formation 2026 (annexe)

Au titre de l'année 2026, un plan de formation est proposé pour les agents de Quimperlé Communauté et du CIAS. Ce programme est élaboré à partir des besoins de la collectivité et des demandes individuelles de formation.
Par ailleurs, dans le cadre de la mutualisation des formations avec les communes et la communauté d'agglomération en partenariat avec le CNFPT, le plan de formation 2026 prévoit l'organisation de formations axées majoritairement sur le perfectionnement sur l'emploi.
En outre, la Communauté poursuit la mutualisation des formations avec les communes membres sur des thématiques prévention, sécurité et habilitations obligatoires.
Enfin, les priorités du plan de formation sont également orientées sur des formations de groupe, des formations obligatoires, les préparations aux concours et examens et sur les demandes individuelles liées au perfectionnement sur l'emploi.
Le budget global consacré à la formation des agents en 2026 est de :

- Formations mutualisées pour le compte des agents de QC et du CIAS : 30 000 €
- Formations individuelles payantes tous budgets confondus (QC et CIAS) : 59 000 €
- Frais de déplacements : 12 000 €

Les membres du CST en collège séparé ont émis un avis favorable en séance du 25 novembre 2025, avec un avis favorable du collège des représentants élus et une abstention du collège des représentants du personnel.

L'assemblée délibérante est invitée à :
- APPROUVER Le plan de formation 2026
- AUTORISER le Président de Quimperlé Communauté à signer tout document s'y afférent.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,
- APPROUVE Le plan de formation 2026
- AUTORISE le Président de Quimperlé Communauté à signer tout document s'y afférent.

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture.

Pour extrait certifié conforme,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

Le Président,

Sébastien MIOSSEC

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-242900694-20251211-2025_230-DE

PLAN DE FORMATION DE QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

	2024		2025		2026		Commentaires
Cadre	**Coût**	**Nombre de jours de formation**	**Coût**	**Nombre de jours de formation**	**Coût**	**Nombre de jours de formation**	
Mutualisation avec les communes hors CNFPT	20 000 €	60 jours	20 000 €	60 jours	20 000 €	60 jours	
Formations de groupe	5 000 €	15 jours	10 000 €	250 jours	10 000 €	250 jours	Management, COT, énergie…
Préparations aux concours (CPF)	/	37 jours	/	83 jours	/	52 jours	
Formations d'intégration	/	120 jours	/	90 jours	/	95 jours	
TOTAL	25 000 €	232 jours	30 000 €	483 jours	30 000 €	457 jours	
FORMATIONS DE PROFESSIONNALISATIONS - DEMANDES INDIVIDUELLES							
Formations individuelles CNFPT	/	664 jours	/	689 jours	/	758 jours	
Formations indivuelles payantes Eau et Assainissement	25 000 €	20 jours	25 000 €	52 jours	25 000 €	66 jours	Formations payantes + permis
Formations individuelles payantes (budget général + CIAS+ SITC)	45 000 €	175 jours	35 000 €	120 jours	25 000 €	76 jours	Formations payantes + permis
Formations diplômantes	/	/	/	/	9 000 €	100 jours	
TOTAL	70 000 €	859 jours	60 000 €	861 jours	59 000 €	1 000 jours	
TOTAL (sans les frais de restauration, d'hébergement et de déplacement)	95 000 €	/	90 000 €	/	89 000 €	/	
TOTAL (avec les frais de restauration, d'hébergement et de déplacement)	105 000 €	/	105 000 €	/	101 000 €	/	